



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VALLESPIR

Territoire de 22 000 habitants – 10 communes – 81 agents

RECHERCHE

Poste à pourvoir au 15 juillet 2021

IDENTIFICATION DU POSTE

Intitulé : CONSEILLER DU NUMERIQUE FRANCE SERVICE

Service : Service Développement économique

Lieu de travail : Service administratif 2, avenue du Vallespir 66400 CERET

CLASSIFICATION DU POSTE

Catégorie C

STATUT DU POSTE

Contrat de projet à temps plein à durée déterminée – 2 ans

Rémunération statutaire - régime indemnitaire RIFSEEP - participation employeur maintien salaire

Permis B obligatoire

DESCRIPTION GENERALE DU POSTE :

Le numérique transforme notre société. C'est une source d'opportunités pour apprendre, communiquer et accéder à nos droits. Nous devons accompagner les 13 millions de Français qui subissent cette transition pour qu'ils s'en saisissent. Sur une durée de 2 ans, l'État finance la formation et le déploiement de 4 000 conseillers numériques.

Plus précisément, la CCV souhaite entamer la démarche en faisant connaître l'opportunité du numérique pour le développement des entreprises et en contribuant à l'appropriation de l'outil numérique par les entreprises. Le conseiller réalisera une visite des entreprises pour identifier les besoins et établira un diagnostic et un accompagnement individualisé de chaque entreprise.

Une collaboration avec l'Espace France Service est envisagée dans une seconde phase de la mission pour répondre aux besoins des usagers habitants notamment sur de la médiation adaptée à tous les publics à déployer sur l'ensemble des communes de la CCV. Cette collaboration pourrait s'étendre dans ce cadre avec les CCAS et les mairies pour un travail global coordonné sur l'accès aux droits avec mise à disposition du conseiller au numérique pour des actions à définir avec chaque commune.

Dans le cadre du dispositif Conseiller Numérique France Services, vous serez chargé de sensibiliser les usagers aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens et critiques, les soutenir dans leurs usages quotidiens du numériques, définir les besoins des entreprises du territoire, élaborer un plan de formation spécifique aux besoins des TPE/PME, définir les besoins des usagers de chaque commune, mutualiser des actions entre commune et CCV pour répondre de façon adaptée et complète aux besoins de la population du territoire en matière d'accès aux droits des citoyens.

ACTIVITES ET TACHES PRINCIPALES DU POSTE :

- Sensibiliser aux enjeux du numérique (lutte contre les fausses informations en s'informant et en apprenant à vérifier les sources, protection des données personnelles, maîtrise des réseaux sociaux, usages numériques, etc.) ;
- Soutenir les particuliers et les entreprises dans leurs usages quotidiens du numérique : découvrir et utiliser les outils de messagerie électronique (envoi classique, envoi de pièces jointes, réception, réponse et gestion), découvrir et utiliser les réseaux sociaux, découvrir, installer et utiliser les logiciels de communication sur les outils numériques (Skype, WhatsApp, etc.), acheter en ligne, mettre à jour son site internet et sa boutique en ligne, travailler à distance, etc. ;
- Accompagner dans la réalisation de démarche administrative en ligne (Chorus pro, accéder aux services en ligne, etc.) ;

Dans le cadre de l'exercice de ses missions, le Conseiller Numérique France Services pourra être amené à :

- Informer les entreprises et les particuliers et répondre à leurs questions ;
- Analyser et répondre aux besoins des entreprises ;
- Présenter aux entreprises les services et dispositifs disponibles ;
- Accompagner les entreprises individuellement ;
- Organiser et animer des ateliers thématiques ;
- Rediriger les entreprises et usagers vers d'autres structures ;
- Fournir les éléments de suivi sur leur activité ;
- Promouvoir les dispositifs nationaux d'inclusion numérique : le Pass numérique -notamment au travers de l'identification de lieu à agréer - et Aidant connect -Solidarité

EXIGENCES REQUISES :

Le Conseiller Numérique France Services sera avant tout sélectionné sur sa motivation. Jeunes entrants sur le marché du travail, anciens services civiques, médiateurs, professionnels de l'inclusion ou salariés en reconversion peuvent tous postuler.

Motivation, capacités à communiquer

Faire preuve de patience, de pédagogie et de clarté

Une connaissance minimale des usages du numérique est indispensable.

Une expérience ou un diplôme dans le secteur de la médiation numérique est un plus.

Le Conseiller Numérique France Services sera formé aux compétences techniques et sociales qui seront utiles à son activité, lors d'une formation de 105 heures au minimum.

CONDITIONS ET MOYENS :

Conditions d'exercices :

Bureau au siège de la pépinière VALL UP

Forte mobilité sur tout le territoire de la CVV

Moyens techniques :

Téléphone mobile professionnel - outil informatique – véhicule partagé -

Relations hiérarchiques :

Au sein du service économique : Responsable service développement économique

Au sein de France Services : Directrice du Pôle Cohésion sociale

Relations fonctionnelles :

Services communautaires –

Chef d'entreprises/artisans/commerçants

Communes et CCAS – usagers de France service.

CONTACT ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Les candidatures (CV + lettre de motivation) sont à adresser **avant le 28 juin 2021 - 18 h** à :
Monsieur le Président – Communauté de Communes du Vallespir
2 Avenue du Vallespir
66400 CERET

OU

Par mail à l'adresse suivante : recrutement@vallespir.com
(Préciser sur l'objet du mail : **RECRUTEMENT/CONSEILLER NUMERIQUE**)

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à Madame la Directrice des Ressources humaines – Tél. 04 68 87 69 05

Diffusion : Centre de gestion CDG 66 / Communes membres /Site CCV/Pôle Emploi